

HOTEL DE LA PLAGE LE PONANT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000€
Siège social : Avenue du Général Leclerc, Allée du Levant – 34280 La Grande Motte
879 247 419 RCS MONTPELLIER

Ci-après la « **Société** »

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Et le 29 juin,
A 17 heures.

Au siège social de la Société,

[...]

Titulaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société (l'« Associé Unique »),

A pris, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, des décisions relatives à la Société sur l'ordre du jour suivant :

- [...]
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- [...]
- Augmentation du capital social d'une somme de 99.000 euros par incorporation du compte report à nouveau créditeur et création de 99.000 actions nouvelles ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

[...]

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

Décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 102.430 euros comme suit :

Origine

- | | |
|----------------------------------|------------------|
| - Résultat bénéficiaire : | 102.430 € |
| - Report à nouveau : | 87.187 € |
| - Bénéfice distribuable : | 189.617 € |

Affectation

- | | |
|-------------------------|----------|
| - A titre de dividendes | 80.717 € |
|-------------------------|----------|

Le solde du compte « report à nouveau » après affectation s'élève à 108.900 euros.

Montant - Mise en paiement

Le dividende unitaire sera donc d'environ 807,17 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

[...]

QUATRIEME DECISION

(Augmentation du capital social d'une somme de 99.000 € par incorporation de réserves et création de 9.900 actions nouvelles)

L'Associé Unique,

Constate que le compte « report à nouveau » après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ressort à 108.900 euros,

Décide d'augmenter le capital d'une somme de 99.000 euros pour le porter de 1.000 euros à 100.000 euros, par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « report à nouveau »,

Décide que cette augmentation de capital est réalisée au moyen de la création de 9.900 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, attribuées en totalité à l'Associée unique,

Décide que les actions nouvelles ainsi créées assujetties à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de ce jour,

Constate, en conséquence de ce qui précède, que l'augmentation de capital se trouve régulièrement et définitivement réalisée, en date de ce jour et que le capital social s'élève désormais à 100.000 euros, divisé en 10.000 actions de 10 euros de valeur nominale.

Décide d'affecter à la réserve légale la somme de 9.900 euros prélevée sur le compte « report à nouveau », afin de la porter à 10.000 euros.

CINQUIEME DECISION

(Modification corrélative des statuts)

En conséquence de ce qui précède,

L'Associé Unique,

Décide de modifier les articles 7 et 8 des statuts de la Société comme suit :

Article 7 - Apports

In fine :

« - Suivant décision de l'Associé Unique en date du 29 juin 2026, le capital social a été augmenté d'une somme de 99.000 €, par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « report à nouveau » et création d'actions nouvelles, pour être ainsi porté à 100.000 €. ».

Article 8 – Capital social

« Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE EUROS (100.000 €). Il est divisé en DIX MILLE (10.000) actions de 10 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et intégralement libérées ».

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, et plus particulièrement à Maître Henri de CROZALS, SCP DORIA AVOCATS, 23 Bis Rue Maguelone – 34000 Montpellier, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, dépôt et autres qu'il appartiendra.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE PRESIDENT DE LA SOCIETE

Matthieu BLANC

Le Président

la société ARRELIA,
représentée par son président,
la société HMBL
Elle-même représentée par son gérant,
M. Matthieu BLANC

HOTEL DE LA PLAGE LE PONANT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000€
Siège social : Avenue du Général Leclerc - Allée du Levant – 34280 La Grande Motte
879 247 419 RCS MONTPELLIER

La « Société »

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Certifiés conformes à l'original.

Certifiés conformes

Le Président

la société ARRELIA, représentée par son président, la société HMBL
Elle-même représentée par son gérant
M. Matthieu BLANC

Matthieu BLANC

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	10 838	10 759	79	528	449-	85. 05-
	Fonds commercial	1 595 001		1 595 001	1 595 001		
	Autres immobilisations incorporelles	16 910	10 678	6 232	8 353	2 121-	25. 39-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains	43 672	11 716	31 956	36 327	4 371-	12. 03-
	Constructions	721 980	206 979	515 000	567 890	52 889-	9. 31-
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	387 382	347 332	40 050	40 510	460-	1. 13-
	Autres immobilisations corporelles	1 260 699	542 167	718 532	774 040	55 508-	7. 17-
	En cours, avances et acomptes	2 154		2 154	2 318	164-	7. 08-
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	73 418		73 418	73 418		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	450		450	1 550	1 100-	70. 97-
	Total de l'actif immobilisé (III)	4 112 504	1 129 631	2 982 873	3 099 935	117 062-	3. 78-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.	29 161		29 161	26 324	2 837	10. 78
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	44 642		44 642	56 999	12 357-	21. 68-
	Autres créances	129 877		129 877	145 729	15 852-	10. 88-
	Charges constatées d'avance	19 045		19 045	14 352	4 693	32. 70
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	106 095		106 095	136 708	30 613-	22. 39-
	Total de l'actif circulant (IV)	328 821		328 821	380 112	51 291-	13. 49-
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		4 441 325	1 129 631	3 311 694	3 480 047	168 353-	4. 84-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000		1 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	100		100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	87 187				87 187	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	102 430		87 187		15 243	17. 48
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	190 717		88 287		102 430	116. 02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques	56 031		56 031			
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)	56 031		56 031			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	980 238		1 109 309		129 071-	11. 64-
	Emprunts et dettes financières diverses	892		1 165		273-	23. 45-
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 545		280 082		165 537-	59. 10-
	Dettes fiscales et sociales	222 361		221 171		1 190	0. 54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 746 910		1 724 002		22 908	1. 33
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	3 064 946		3 335 730		270 783-	8. 12-
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	3 311 694		3 480 047		168 353-	4. 84-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 221 0922 360 571

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 379		1 379			1 379	
Production vendue de services	4 337 590		4 337 590	4 138 587		199 003	4. 81
Montant net du chiffre d'affaires	4 338 969		4 338 969	4 138 587		200 382	4. 84
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions				11 000		11 000-	100. 00-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			6 058	54 925		48 867-	88. 97-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			2 348	8 463		6 114-	72. 25-
Total des Produits d'exploitation (I)			4 347 375	4 212 975		134 400	3. 19
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			504 745	471 677		33 068	7. 01
Variation de stock			2 837-	1 034-		1 803-	174. 40-
Autres achats et charges externes (1)			1 797 296	1 706 875		90 420	5. 30
Impôts, taxes et versements assimilés			52 481	49 429		3 052	6. 17
Salaires			1 274 719	1 252 938		21 781	1. 74
Cotisations sociales			313 821	288 835		24 986	8. 65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			231 457	285 733		54 276-	19. 00-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 325		2 325-	100. 00-
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			44 882	38 311		6 571	17. 15
Total des Charges d'exploitation (II)			4 216 563	4 095 089		121 474	2. 97
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			130 812	117 885		12 926	10. 97
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

3 4594 892

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	28 382		30 699		2 317-	7. 55-
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	28 382		30 699		2 317-	7. 55-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	28 382-		30 699-		2 317	7. 55
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	102 430		87 187		15 243	17. 48
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	4 347 375		4 212 975		134 400	3. 19
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 244 945		4 125 788		119 157	2. 89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	102 430		87 187		15 243	17. 48

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 et par règlement ANC N°2022-06 du 26 décembre 2023, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieures de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

La société applique pour la première fois le règlement ANC 2022-06 du 23 décembre 2023 sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 (Cf détail dans la partie " changement comptable ").

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Liste des principales méthodes

Evaluation des immobilisations incorporelles :

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions.

Titres immobilisés :

Les titres de participations, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks :

Les stocks et encours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances :

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

Néant

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative " 31-12-2024 ", entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après 2.).

Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- Les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- Les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- Les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges ", dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Au 31 décembre 2025 :

- Les indemnités journalières de sécurité sociale ainsi que les avantages en nature, pour un montant total de 14 629€, sont enregistrés au crédit des comptes de charges de personnel concernés.

2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative " 31-12-2024 ", entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers

Dans la colonne comparative :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne " Charges constatées d'avance " est remontée entre la rubrique des " Créances " et celle des " Valeurs mobilières de placement " ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions " ;

- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes " Produits exceptionnels " et " Charges exceptionnelles ".

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	10 838			10 838
Fonds commercial	1 595 001			1 595 001
Autres immobilisations incorporelles	16 910			16 910
Immobilisations corporelles				
Terrains	43 672			43 672
Constructions	543 575	12 507		556 082
Constructions sur sol d'autru	165 898			165 898
Installations techniques, matériels et outillages industriels	374 563	12 820		387 383
Installations générales, agencements, aménagements divers	698 982	84 884		783 865
Matériel de transport	11 417			11 417
Matériel de bureau et matériel informatique	24 537	1 408		25 945
Mobilier	407 889	3 090		410 979
Autres immobilisations corporelles	29 861	786		30 647
Immobilisations financières				
Participations	73 418			73 418
Autres immobilisations financières	1 550	1 100		450
TOTAL GENERAL	3 998 110	114 395		4 112 505

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	10 310	449		10 759
Autres immobilisations incorporelles	8 557	2 121		10 678
Immobilisations corporelles				
Terrains	7 345	4 371		11 716
Constructions	90 939	55 274		146 213
Constructions sur sol d'autru	50 644	10 122		60 766
Installations techniques, matériels et outillages industriels	334 052	13 280		347 332
Installations générales, agencements, aménagements divers	213 881	85 885		299 766
Matériel de transport	1 299	2 855		4 154
Matériel de bureau et matériel informatique	14 117	3 867		17 984
Mobilier	157 323	47 422		204 745
Autres immobilisations corporelles	9 707	5 811		15 518
TOTAL GENERAL	898 175	231 457		1 129 631

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	10 à 50 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	6 058		6 058		
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	6 058		6 058		

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

SAS HOTEL DE LA PLAGE LE PONANT
34280 LA GRANDE MOTTE

Page : 33

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50%											
- O2 MER	1 000	12 239	100.00	10	10			594 241.41	4 673.42		
- Filiales non reprises											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				10	10						
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- Participations non reprises											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				10	10						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 50		4 50
Autres créances clients	44 642	44 642	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 871	21 871	
Groupe et associés	102 579	102 579	
Débiteurs divers	5 427	5 427	
Charges constatées d'avance	19 045	19 045	
TOTAL	194 014	193 564	4 50

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	10 . 00		100		100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	1 000			
Réserve légale	100			
Report à nouveau		87 187		
Résultat de l'exercice	87 187			
Total des capitaux propres	88 287	87 187		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				1 000
Réserve légale				100
Report à nouveau				87 187
Résultat de l'exercice				102 430
Total des capitaux propres				190 717

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 079	5 079		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	975 159	131 305	558 855	284 999
Emprunts et dettes financières divers	892	892		
Fournisseurs et comptes rattachés	114 545	114 545		
Personnel et comptes rattachés	136 419	136 419		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 420	70 420		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 843	1 843		
Autres impôts taxes et assimilés	13 679	13 679		
Groupe et associés	1 636 783	1 636 783		
Autres dettes	110 127	110 127		
TOTAL	3 064 946	2 221 092	558 855	284 999
Emprunts remboursés en cours d'exercice	128 105			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 179
TOTAL	7 179

Détail des produits à recevoir

	Montant
DEBITEURS ECHANGE DE MARCHANDISES	1 044
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	7 179
TOTAL	8 223

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	892
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 307
Dettes fiscales et sociales	97 304
TOTAL	107 503

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	892
FACTURES NON PARVENUES	9 307
PERS CONGES A PAYER	68 922
ORG.SOC. CONGES A PAYER	17 413
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 154
DEVELOPPEMENT PARITARISME	641
PROVISION OETH	9 100
COMPLEMENT CVAE	74
TOTAL	107 503

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025